

LES 110 PROPOSITIONS DE PATRICK MOTTARD

*Programme de la liste
« Nice Autrement »*

Elections municipales Nice – 9 et 16 mars 2008

LA POLITIQUE AUTREMENT

Une démocratie représentative intègre

- 1 ► Des élus municipaux qui ne cumulent pas les mandats (mandat unique pour les adjoints) et gardent un travail civil pour ne pas faire de la politique leur profession.
- 2 ► Des élus qui rendent publics leur patrimoine et leurs revenus au début et à la fin du mandat.
- 3 ► Des candidats, élus ou non, qui travailleront ensemble, pendant toute la durée du mandat, à la réalisation des présentes propositions.

Une démocratie proche des administrés

- 4 ► Adopter des procédures de consultation directe pour les décisions impliquant une importante mobilisation financière (référendums).
- 5 ► Redéfinir les Territoires pour les faire correspondre aux cantons, avec le Conseiller général membre de droit de la structure, et un mode de désignation des membres démocratisé.
- 6 ► Attribuer chaque année un budget participatif significatif aux Territoires.

Des institutions réhabilitées

- 7 ► Réaliser un audit financier et juridique des instances municipales et para municipales.
- 8 ► Réintégrer la CANCA dans le champ démocratique en y assurant la représentation de l'opposition.
- 9 ► Donner sa vraie dimension à la CANCA en la transformant en une communauté urbaine (structure plus intégrée et bénéficiant de plus d'aides de l'Etat).
- 10 ► Utiliser et valoriser le savoir-faire du personnel municipal, interface essentielle entre les élus et les citoyens pour réussir toute politique, tout en initiant une vraie politique de ressources humaines.

LA VILLE AUTREMENT

Vivre ensemble

11 ► Ouvrir des « maisons de quartier » pour améliorer la vie quotidienne (services sociaux et associatifs), animer la vie de quartier (pratique des arts plastiques, de la musique et du sport) et renforcer la convivialité.

12 ► Etendre l'éducation populaire aux adultes en facilitant l'action des associations (comprendre la citoyenneté et la laïcité, améliorer la pratique de la langue française, connaître le fonctionnement de nos institutions, et accompagner la parentalité).

13 ► Prendre en compte dans tous les domaines (sport, déplacements, école, services publics, constructions...), la situation des personnes en situation de handicap (accélérer l'application de la loi de 2005 pour aller vers une tolérance zéro d'inaccessibilité à la fin du mandat).

14 ► Lancer une opération, en partenariat avec les commerçants et exploitants, de mise en accessibilité de leurs locaux et création d'un label pour les établissements aux normes.

15 ► Permettre la pratique des différents cultes et donc autoriser la création d'une mosquée digne et sécurisée, dans le respect du principe de laïcité.

16 ► Développer le logement intergénérationnel pour aider les jeunes (étudiants, stagiaires, apprentis) à se loger et pour accompagner les personnes âgées souvent seules.

17 ► Créer une Maison de l'Europe pour faciliter l'installation pratique des Européens à Nice et des Niçois en Europe.

18 ► Aider à l'ouverture et au fonctionnement d'un Centre Gay et Lesbien et célébrer le PACS en mairie.

19 ► Organiser un grand festival, « Intraville », fait par et pour les habitants de notre ville afin de leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de partager (débat contradictoire entre associations, concours sportifs et artistiques, bals vraiment populaires...) qui serait réalisé pendant la saison creuse (novembre ou mars).

Logement

Se loger plus et se loger mieux

20 ► Doubler les créations annuelles de logements sociaux et assurer une gestion transparente du parc de logements public (audit de l'OPAC, rotation et attribution des logements).

- 21 ► Ouvrir des chantiers d'insertion pour la réfection des logements et des espaces publics.
- 22 ► Construire des logements neufs de qualité et solidaires (30% de logements aidés dans toute construction, obligation de panneaux solaires).
- 23 ► Ouvrir une agence foncière conseillant aussi bien les particuliers que les promoteurs et développer l'optimisation foncière (chasse à la dent creuse, mutation).
- 24 ► Réduire les charges en assurant un développement durable (aide aux travaux d'isolation, à l'installation de panneaux solaires...); toutes les constructions publiques seront HQE (haute qualité environnementale).
- 25 ► Améliorer l'habitat avec un grand programme de partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).
- 26 ► Mettre en place un partenariat municipalité-promoteur pour la construction de logements non spéculatifs.
- 27 ► Répertorier et mettre à disposition des demandeurs les logements accessibles, et adapter les logements occupés pour les demandeurs en ayant besoin. Associer le parc privé à toutes les démarches pour une meilleure accessibilité.
- 28 ► Augmenter et rénover le parc locatif étudiant et aider les jeunes à se loger avec un système de caution municipale et une centrale de collocation.

Sécurité

Prévenir avec une police municipale de proximité

- 29 ► Réorganiser le service de la police municipale sur une base cantonale (nouveaux territoires).
- 30 ► Mieux utiliser la police municipale en la consacrant à des tâches de pure police sans la disperser dans des activités périphériques comme le Protocole ou la distribution du courrier.
- 31 ► Assurer une présence permanente, discrète et sécurisante d'une police municipale de proximité, connaissant bien les situations et pouvant prévenir les excès, sur les lieux et aux heures où l'on en a besoin (îlotage).
- 32 ► Ouvrir un poste de police municipale par quartier (encore plus nécessaire depuis la fermeture des postes de police nationale).
- 33 ► Lutter contre la délinquance routière en donnant une meilleure place aux plus vulnérables (piétons, cyclistes) et aux modes de transport les plus sûrs (bus, tramway, train) pour appliquer un « Code de la rue » plus que le Code de la route.

34 ► Mettre en place des médiateurs dans tous les quartiers populaires (un pour mille habitants) qui seront des contacts de confiance et des relais de l'éducation populaire.

Cadre de vie

Aménager l'espace urbain

35 ► Organiser le quartier de la Libération autour d'une Gare du Sud réhabilitée et dédiée à des événements culturels de prestige, de services municipaux (dont le siège de la police municipale), d'un équipement sportif et d'un vaste parking.

36 ► Valoriser les quartiers riverains de la Voie rapide en luttant contre la pollution, avec isolation phonique, mise en place de panneaux photovoltaïques et « végétalisation » des façades.

37 ► Détruire progressivement la promenade du Paillon en la remplaçant par un aménagement paysager en surface.

38 ► Réaménager le quartier de la Gare centrale (requalification des espaces sans oublier les rues limitrophes).

39 ► Construire, sur le terrain Sulzer, un bâtiment mixte comprenant des salles municipales d'apparat (réceptions, mariage) et un petit Palais des Congrès.

40 ► Préserver le caractère patrimonial de l'actuel Port de Nice quel que soit le résultat des études sur la construction d'un nouveau port à l'ouest de la ville.

41 ► Aménager les bords du Var et être très vigilant vis-à-vis des choix qui seront opérés dans le cadre de l'OIN.

42 ► Déplacer, après coordination avec l'Etat, la Maison d'arrêt de Nice sur un site plus adapté, et réhabiliter du quartier de la Gendarmerie.

43 ► Faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap en adoptant un schéma de programmation de travaux en concertation avec les usagers handicapés et leurs associations.

44 ► Réorganiser le service du nettoyage sur une base cantonale (nettoyage de proximité) avec un « gardien » de quartier.

Transports

Se déplacer collectivement

45 ► Prolonger la ligne 1 du tram jusqu'à l'Ariane, comme cela était prévu.

46 ► Desservir Carros et le nord-ouest de la future communauté urbaine par un « tram-train » des Pignes (sur le site propre actuel) avec électrification de la ligne pour remplacer les vieilles locomotives polluantes et bruyantes.

47 ► En attendant que puisse être créée la ligne 2 du tramway, créer un « busway » est-ouest offrant un niveau de service (fréquence et vitesse) équivalent à celui du tram et desservant avec un système flexible d'une part l'aéroport et d'autre part Les Moulins, Saint Augustin et la Cité administrative.

48 ► Relier efficacement l'agglomération d'un bout à l'autre avec trois lignes de bus express transversaux : l'une au nord, par l'autoroute, en correspondance avec la ligne 1 du tram à l'Ariane, une autre au centre par la Voie rapide, la troisième au sud, par la Promenade des Anglais, en site central.

49 ► Passer de la liaison TER (train express régional) à une liaison structurante de type RER pour la Côte d'Azur avec halte à Magnan et déplacement de la gare Saint Augustin pour une gare multimodale (TGV Côte d'Azur + 3^e voie TER + aéroport + busway + lignes interurbaines + vélos).

50 ► Poser les jalons d'une vraie politique cyclable (stationnement, contresens cyclables...) avec des vélos en libre-service dès 2009.

51 ► Garantir l'accessibilité pour tous sur l'ensemble des réseaux (respect scrupuleux de la réglementation) et créer une « Commission d'ouverture de lignes » associant transporteur, mairie, usagers, associations de handicapés, pour gérer plus efficacement la mise en service des lignes accessibles.

Education

Améliorer l'accueil

52 ► Créer et appliquer des plans pluriannuels de rénovation et de construction de nouvelles infrastructures scolaires (école, cantine, gymnase) en fonction de l'évolution démographique de la ville.

53 ► Mettre en place une Cellule de Coordination (directeurs d'école, Inspection Académique et mairie) pour traiter conjointement les inscriptions dans les établissements scolaires, afin que la suppression progressive annoncée de la carte scolaire aboutisse à une plus grande égalité des chances et ne vienne pas aggraver les ségrégations existantes.

54 ► Garantir la scolarisation des enfants handicapés et investir, notamment dans les infrastructures et la formation des éducateurs municipaux, pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

55 ► Développer les modes de garde des enfants et les adapter à la vie réelle des parents : augmentation des places en crèche, recrutement d'assistantes maternelles, encouragement à la création de crèches parentales, flexibilité des horaires, etc.

56 ► Généraliser, dans toutes les écoles, les structures d'accueil des enfants du matin et du soir. Pour lutter contre l'échec scolaire, subventionner l'étude du soir qui deviendra gratuite.

57 ► Renforcer les capacités d'accueil des centres de loisirs et de vacances municipaux, et développer des réseaux passerelles trans-générationnels.

58 ► Investir dans la formation permanente des personnes chargées de l'accueil des enfants (ATSEM, AVS, assistantes maternelles, personnels de crèche, animateurs, surveillants, personnels associatifs...).

59 ► Systématiser le principe de dégressivité selon les revenus dans les tarifs des cantines scolaires.

60 ► Ouvrir à Nice une Ecole de la Deuxième Chance telle que définie par le dispositif européen de 1999, et accueillant des jeunes de 18 à 25 ans sans emploi et sans diplôme.

61 ► Développer la politique culturelle en direction des enfants.

Economie

Relancer les secteurs traditionnels, impulser une nouvelle économie

62 ► Compléter les chaînons manquant du tourisme, en développant l'attractivité de Nice pour les DINK et les SINK, moteurs du dynamisme touristique d'une « movida à la niçoise », et en favorisant le tourisme populaire (auberges de jeunesse/maisons d'hôtes/échanges...).

63 ► Fédérer les services à la personne, qui constituent un des principaux secteurs de développement économique, notamment pour nos aînés.

64 ► Proposer des services à l'entreprise pour aider les PME locales (« small business act »), notamment en facilitant l'accès aux marchés publics de la mairie, en créant un organe de conseil et d'animation-formation pour les PME.

65 ► Développer l'économie de la dématérialisation, qui consiste à remplacer un bien matériel par des services de qualité équivalent : paiement en ligne des impôts, services en ligne (banque, assurance, téléphonie...), autopartage (carsharing), etc.

66 ► Démarcher les entreprises pour qu'elles s'installent à Nice, en développant des échanges internationaux ou en réorganisant « Côte d'Azur développement » en structure de promotion et d'anticipation, pour renforcer la promotion de Nice comme acteur économique et offrir des conditions d'installation adéquates (bureaux en blanc).

66 ► Installer une représentation permanente Nice-CANCA à Bruxelles chargé de négocier, avec l'adjoint compétent, l'intégration de Nice dans de nombreux programmes européens.

68 ► Soutenir les entreprises locales en améliorant leurs performances logistiques tant pour les marchandises (livraisons, réceptions) que pour les personnes (PDE – plans de déplacements entreprise – en direction des employés, clients, fournisseurs et partenaires).

69 ► Créer une « école de la ville » (architecture, ingénierie civile, paysagisme et urbanisme) et un pôle de compétitivité sur le BTP, pour renforcer les compétences du secteur et pallier les carences de formation dans ces domaines.

70 ► Conforter le tourisme d'affaire en perte de vitesse à Nice en procédant à l'extension d'Acropolis et à sa mise en régie, en améliorant les structures d'accueil des congressistes (hébergement, services...), et en offrant une couverture totale de Nice en WIFI.

71 ► Revivifier les espaces de convivialité véhiculant l'image d'un Nice dynamique : élargissement des plages d'ouverture des commerces, cafés, restaurants et discothèques en concertation avec les riverains (isolation phonique, bonnes pratiques...).

72 ► Réaliser un audit et programmer un plan de relance des cités marchandes.

73 ► Renforcer les liens avec les pôles locaux d'emplois (Carros, Monaco, Sophia) afin de présenter des services complémentaires et non pas concurrents et favoriser les échanges et les partenariats d'entreprises.

Environnement

Développer durablement

74 ► Donner au 1^{er} Adjoint la délégation à l'Environnement.

75 ► Développer un programme "Municipalité Durable": donner l'exclusivité aux installations économiques en énergie ou basées sur les énergies alternatives dans tous les bâtiments municipaux, lors de leur construction ou de leur rénovation (bâtiments administratifs, écoles, équipements sportifs etc...).

76 ► Développer des centrales électriques solaires pour l'éclairage public (notamment le long de la Voie rapide, en les couplant à des systèmes anti-bruit).

77 ► Assumer un rôle de modèle et de leader pour inciter les particuliers et les entreprises à se tourner vers les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Dans ce contexte, créer un service municipal dont la mission sera d'informer, de faciliter les démarches relatives aux autorisations de pose (panneaux solaires, etc.) et d'orienter vers des systèmes performants et esthétiques sur un plan architectural.

78 ► Créer des mesures fortement incitatives pour l'installation de systèmes d'énergies renouvelables dans les nouveaux programmes immobiliers.

79 ► Développer le tourisme durable : informations techniques auprès des professionnels du tourisme, création d'un label municipal pour les installations touristiques conformes au développement durable, aide à la promotion du « tourisme vert à Nice » sur les plans national et international.

80 ► Programmer avec la société concessionnaire une protection phonique des quartiers de Nice Nord riverains de l'autoroute.

81 ► Lancer une campagne volontariste, en collaboration avec la Chambre de Commerce, sur l'intérêt non seulement écologique mais aussi économique d'une politique environnementale durable.

82 ► Donner la priorité aux transports en commun en instaurant leur gratuité en fin de semaine.

83 ► Développer des voies cyclables sécurisées dans tous les quartiers de la ville et proposer des vélos en libre-service.

Recherche et Université

Donner toute sa place à la recherche scientifique

84 ► Constituer un Conseil Scientifique auprès de la municipalité, représentatif de toutes les disciplines scientifiques présentes à Nice et incluant des représentants de l'Université, des grands organismes de recherche et de la recherche privée.

85 ► Ouvrir une Maison des Chercheurs, pour aider à l'accueil des chercheurs étrangers en visite temporaire (collaboration scientifique avec des laboratoires niçois) ou désireux de s'installer dans notre ville : logements temporaires, aide administrative à l'installation.

86 ► Participer à la promotion de la culture scientifique : ouverture d'une « Maison de la Science » en centre ville avec expositions alternantes et mise en place d'une plateforme Internet interactive facilitant les échanges et les collaborations entre chercheurs, enseignants du primaire et du secondaire et responsables d'association.

87 ► Jumeler la ville de Nice avec une ville universitaire de chaque pays de la Communauté Européenne.

88 ► Organiser un campus européen sur le modèle de la Cité universitaire internationale de Paris.

Culture

Initier une « movida à la niçoise »

89 ► Créer un comité d'action culturelle composé de personnalités du monde de la culture et de représentants de l'éducation pour fixer les grandes orientations et les objectifs d'une politique de création de la demande et de programmation-coordination-communication de la diffusion.

90 ► Promouvoir « Nicecitta », projet qui consiste à faire de Nice un des centres du cinéma européen.

91 ► Nommer un conseiller municipal subdélégué au cinéma auprès de l'adjoint à la culture pour gérer l'ensemble de la politique municipale du cinéma « Nicecitta ».

92 ► Développer le tourisme culturel autour des grandes expositions internationales (sur le site de la Gare du Sud), des musées, de la culture scientifique, de la Préhistoire et de « Nicecitta ».

- 93 ►** Créer des équipements culturels de proximité comprenant des petites salles de spectacle et de répétition ainsi qu'une Maison du Théâtre de 300 places réservées aux troupes locales avec une programmation tournante.
- 94 ►** Réorganiser les musées niçois pour les rendre plus attractifs : réduction du nombre de sites (de 14 à 10), gratuité des musées municipaux, multiplication des « Nocturnes ».
- 95 ►** Trouver pour l'Opéra et l'Orchestre philharmonique des partenariats privés et publics.
- 96 ►** Organiser tous les deux ou trois ans une manifestation internationale sur le thème de la performance artistique en liaison avec la Villa Arson et le MAMAC (festival).
- 97 ►** Organiser une « Nuit noire » le 21 décembre dédiée à la culture et aux arts africains.
- 98 ►** Promouvoir l'apprentissage de la langue niçoise en facilitant la diffusion des œuvres écrites en niçois et faire réellement vivre la langue niçoise en organisant un concours annuel de « nouveaux mots » niçois pour conserver à notre langue son caractère populaire et actuel.
- 99 ►** Actualiser les fêtes niçoises pour les rendre plus en phase avec notre mode vie actuel et permettre qu'elles se perpétuent autrement que comme une coutume folklorique et soient appropriées par nos contemporains (concert, création artistique...).
- 100 ►** Créer un musée du Carnaval pour conserver et valoriser ses caractères culturels, sociétaux, patrimoniaux ou artistiques et y accueillir des expositions temporaires faisant découvrir des carnivals étrangers révélant des thématiques particulières.

Sport

Faciliter les activités sportives pour tous

- 101 ►** Privilégier le sport éducatif (école, post et périscolaire, clubs) dans une logique de service public.
- 102 ►** Créer un Office Municipal des Sports (OMS) composé de représentants de la municipalité, de la société civile et du monde sportif dans toute sa diversité, pour recenser les besoins et proposer une politique sportive.
- 103 ►** Développer le secteur institutionnalisé du post et périscolaire (centres de loisirs, animateurs municipaux...) en partenariat avec les associations d'éducation populaire.
- 104 ►** Etablir, dès l'automne 2008, après consultation de l'OMS, un audit, quartier par quartier, des installations sportives.

105 ► Dès le budget 2009, élaborer un programme pluriannuel (sur la mandature) d'équipements de proximité pour l'entraînement et la pratique des compétitions des licenciés et des scolaires, et, dans un deuxième temps, pour un public désirant accéder à un loisir sportif.

106 ► Faciliter l'accès au sport pour tous en accordant la priorité d'utiliser les équipements récents aux normes aux clubs qui ont des besoins d'accessibilité pour des membres handicapés et les aider à acquérir du matériel adapté.

107 ► Instaurer une politique transparente et ouverte de subventions dans le cadre de négociations de contrats d'objectifs avec les clubs sur la base des priorités définies en collaboration avec l'OMS.

108 ► Créer un environnement favorable au développement des clubs de haut niveau (communication, manifestations internationales...) en s'efforçant d'articuler pratique sportive de masse et sport de haut niveau.

109 ► Créer un complexe sportif urbain au Ray comprenant un stade de 26 000 places, des installations sportives à destination de tous les Niçois (courts de tennis, salle de sports...), un parc de stationnement, et une galerie commerciale et de loisirs pour dynamiser la vie du quartier.

110 ► Construire un vélodrome en partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme.